

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**COMITE SYNDICAL**  
**SYNDICAT MIXTE D'EXECUTION DU CONTRAT DE RIVIERES DES USSES**

**Séance du jeudi 02 juillet 2018**

Délibération N°2018-07-04

|  |          |  |
|--|----------|--|
| <b>Nombre de délégués :</b>  |          | <b>L'an deux mille dix-huit</b>  |
| En exercice :  | 16       | <b>Le deux juillet à dix-huit heures trente minutes</b>  |
| Délégués présents :  | 9        | Le Comité Syndical du S.M.E.C.R.U dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle du Conseil Municipal de Bassy, sous la présidence de Monsieur Christian BUNZ |
| Suppléants (avec voix) :   | 0        |  |
| Suppléants (sans voix) :   | 0        |  |
| Pouvoirs :   | 0        |  |
| Titulaires excusés :   | 3        |  |
| Titulaires absents :   | 4        |  |
| <b>Votes exprimés :</b>  | <b>9</b> | <b>Date de convocation et d'affichage : 26 juin 2018</b>   |
| <b>DELEGUES PRESENTS :</b>   |          |  |
| <b>Délégués titulaires :</b> Monsieur Christian BUNZ, Monsieur Jean-Yves MÂCHARD, Madame Nadine ESCOLA, Monsieur Aurélien GLANDUT, Monsieur Patrick BLONDET, Monsieur Sylvain BLONDON, Monsieur Louis CHAUMONTET, Monsieur François RICHER, Monsieur Jean-Louis VUICHARD |          |  |
| <b>Délégués suppléants :</b>   |          |  |
| ▪ <i>Avec voix : /</i>   |          |  |
| ▪ <i>Sans voix car titulaires présents : /</i>   |          |  |
| <b>DELEGUES EXCUSES :</b> Monsieur Jean-Louis VIDAL, Monsieur Henri CHAUMONTET, Monsieur Franck GIBONI   |          |  |
| <b>DELEGUES ABSENTS :</b> Monsieur André BOUCHET, Monsieur Michel De REYDET, Monsieur Jacky DURET, Monsieur Jean DOUE  |          |  |

**OBJET : MARCHÉ PUBLIC EN GROUPEMENT DE COMMANDE : ETUDE GLOBALE DE GESTION INTEGREE DE LA RESSOURCE EN EAU DU BASSIN VERSANT DES USSES ET DU TERRITOIRE DE LA CC USSES ET RHONE : MISSIONS 2 ET 3**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU le code des marchés publics,

Monsieur le Président du SMECRU rappelle à l'assemblée ce qui suit :

Dans le cadre du Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) du Contrat de Rivières des Ussets, le SMECRU doit réaliser un Schéma de Cohérence Territorial pour l'Economie et la Gestion de la Ressource en Eau (SCTEGRE) sur le Bassin Versant des Ussets ainsi que la mise en place d'un observatoire des usages.

Pour se faire, il a besoin des schémas directeurs et des diagnostics d'eau potable des collectivités dudit bassin ; ainsi le SMECRU a décidé par délibération :

● Délibération 2017-09-05 du 28 septembre 2017 :

- de souscrire avec la CCUR et les 17 collectivités ne disposant pas d'un diagnostic d'eau potable, une convention constitutive de groupement de commandes pour la passation d'un marché,
- de désigner le SMECRU comme coordonnateur du groupement de commandes, ayant la qualité du pouvoir adjudicateur,
- de recourir à un marché

● Délibération 2018-02-02 du 08 février 2018 :

- que la Commission d'Appel d'Offre du SMECRU sera responsable de l'ouverture des plis, et du choix du prestataire mandataire du marché « Etude globale de gestion intégrée de la ressource en eau du bassin versant des Ussets et du territoire de la Communauté de Communes Ussets et Rhône ».

R É P U B L I Q U E   F R A N Ç A I S E  
D É P A R T E M E N T   H A U T E - S A V O I E

Monsieur le Président du SMECRU présente aux membres du comité syndical le marché en groupement de commandes « étude globale de gestion intégrée de la ressource en eau du bassin versant des Usses et du territoire de la CC Usses et Rhône » missions 2 et 3 :

**Mission 2 : Réalisation du Schéma Territorial pour l'Economie et la Gestion de la Ressource en Eau sur le bassin Versant des Usses**

**Mission 3 : Définition et mise en œuvre d'un dispositif de type « base de données »/observatoire des usages pour le suivi des prélèvements sur la ressource et la prise de décision des élus**

✓ Pour le marché référencé en objet, **passé selon une procédure formalisée**, la procédure formalisée d'appel d'offres ouvert a été organisée comme détaillé dans le tableau ci-après :

|                              |  |
|------------------------------|--|
| <b>Mode de passation</b>     | Procédure d'appel d'offres ouvert avec publicité en application de l'article 42 de l'ordonnance 2015-899 et des articles 25 et 65 à 68 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux Marchés Publics.    |
| <b>Publicité</b>             | <b>Publication :</b><br>- Internet, site de dématérialisation : <a href="http://www.marches-publics.info">www.marches-publics.info</a> .<br>- <i>BOAMP</i><br>- <i>JOUE</i><br>- <i>Dauphiné Libéré 74</i> |
| <b>Critères de sélection</b> | 35% sur le prix des prestations<br>65% pour la valeur technique  |
| <b>Déroulement</b>           | <b>Dépôt des offres :</b> le 25 mai 2018 - 12H00<br>3 offres sont parvenues sous format dématérialisé  |

✓ Après dépouillement et analyse des offres reçues, la CAO dans sa réunion du 21 Juin 2018 a procédé au classement des offres et au choix de l'offre économiquement la plus avantageuse.

✓ Aussi, l'accord cadre à bons de commande a été attribué à la société ANTEA GROUP France SAS (mandataire du Groupement) – Implantation de Lyon 109, rue des Mercières – 69140 RILLIEUX-LA-PAPE pour un montant total de 205 335.50 € HT soit 246 402.60 € TTC correspondant aux missions du SMECRU :

- mission 2 : 100 676.50 € HT soit 120 811.80 € TTC

- mission 3 : 104 659.00 € HT soit 125 590.80 € TTC

Co-traitant n° 1 : SEPIA CONSEILS SAS – Agence Chambéry 19, rue Lac Saint André – Savoie Technolac – 73370 LE BOURGET DU LAC CEDEX

Co-traitant n° 2 : Géo-Hyd SAS – Parc Technologique du Clos du Moulin – 101, rue Jacques Charles – 45160 OLIVET

Co-traitant n° 3 : IRH Ingénieur Conseil – 190, rue Louise Labé – CS 180001 – 69967 CHAPONNAY

Co-traitant n° 4 : Pierre-Stéphane REY – Avocat associé – Cogérant SELARL ITINERAIRES Avocats – 87, rue de Sèze - 69006 LYON

Co-traitant n° 5 : PARTENAIRES FINANCES LOCALES – 96, boulevard de Sébastopol – 75003 PARIS

Entendu l'exposé, après avoir débattu, le Comité Syndical, à :

8 voix POUR,

**1 ABSTENTION**

**ENTERINE** la décision de la CAO prise lors de sa séance du 21 Juin 2018, d'attribuer le marché rappelé en objet au groupement ANTEA GROUP France SAS (mandataire du Groupement) – Implantation de Lyon (109, rue des Mercières - 69140 RILLIEUX-LA-PAPE **pour un montant total de 205 335.50 € HT soit 246 402.60 € TTC correspondant aux missions du SMECRU :**

- mission 2 : 100 676.50 € HT soit 120 811.80 € TTC

- mission 3 : 104 659.00 € HT soit 125 590.80 € TTC

Co-traitant n° 1 : SEPIA CONSEILS SAS – Agence Chambéry 19, rue Lac Saint André – Savoie Technolac – 73370 LE BOURGET DU LAC CEDEX

Co-traitant n° 2 : Géo-Hyd SAS – Parc Technologique du Clos du Moulin – 101, rue Jacques Charles – 45160 OLIVET

Co-traitant n° 3 : IRH Ingénieur Conseil – 190, rue Louise Labé – CS 180001 – 69967 CHAPONNAY

Co-traitant n° 4 : Pierre-Stéphane REY – Avocat associé – Cogérant SELARL ITINERAIRES Avocats – 87, rue de Sèze - 69006 LYON

Co-traitant n° 5 : PARTENAIRES FINANCES LOCALES – 96, boulevard de Sébastopol – 75003 PARIS

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la conclusion du contrat.

**MANDATE** Monsieur le Président pour solliciter auprès des partenaires : Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et Conseil départemental de Haute-Savoie, les aides financières permettant le financement de cette opération (missions 2 et 3).

**DIT** qu'une ampliation de la présente délibération est adressée ce jour à :

- M. le Sous-Préfet
- M. le Trésorier

Ainsi fait et accepté les jour, mois et an susdits,

Délibération certifiée exécutoire  
compte tenu de sa réception en  
Sous-Préfecture de St. Julien en  
Genevois.

Le \_\_\_\_\_  
Et de sa publication le \_\_\_\_\_

SOUS-PREFECTURE  
ST-JULIEN EN GENEVOIS

6 JUL. 2018

ARRIVÉE

Pour extrait conforme,

~~Le Président,  
Christian BUNZ~~



